

CHARTE DE COMMUNICATION

Cette charte a été élaborée en équipe dans le cadre d'un accompagnement afin d'améliorer la communication des adultes envers les enfants, des adultes entre eux, professionnels et parents

- ✓ La communication au sein de la crèche est centrée sur l'amélioration de l'accueil de l'enfant
- ✓ Chacun est responsable de la charte et s'engage à la respecter et à la faire respecter
- ✓ Tout peut se dire dans le respect réciproque en choisissant le lieu et le moment.
- ✓ Privilégier la mise au travail en entretien ou en réunion afin d'éviter la communication dans des lieux informels (couloir, salle de repos, salle de vie des enfants)
- ✓ Un tiers peut être nécessaire aux échanges constructifs : une autre collègue, l'éducatrice de jeunes enfants, la psychologue, la directrice
- ✓ Privilégier l'expression de ses émotions, de ses besoins, de ses demandes, de ses propositions et les mettre au travail dans les lieux prévus à cet effet
- ✓ Avec ses collègues, communiquer directement l'un avec l'autre : s'écouter sans s'interrompre, éviter les jugements de valeur, les interprétations et les reproches, se remettre en question
- ✓ Chacun se doit de co-garantir la bienveillance des échanges
- ✓ Prendre du recul avant tout échange quand les émotions sont trop à vifs
- ✓ Respecter l'histoire et l'intimité de chaque enfant et de chaque famille, leur vie privée, leurs opinions, leur religion, ...
- ✓ Parler des parents en présence des enfants exclusivement pour faire des liens avec leur vie à la maison
- ✓ Chaque échange préserve le bon fonctionnement collectif, dans l'intérêt des enfants et de leur famille
- ✓ Les enfants et les familles doivent être préservés des questions d'organisation du service et de ses difficultés
- √ Tous les échanges se font en français afin de n'exclure personne
- ✓ Adapter sa communication à l'enfant et à ses capacités de compréhension : se mettre à sa hauteur dans une posture bienveillante